

## Compte rendu du webinaire

« Le patrimoine communal, le suivre, le restaurer, le financer, quelles solutions ? »

Le 29 novembre 2022

27 participants - *Replay disponible*

### **1. Les étapes d'un projet de restauration – Marie-Laure PICHON – Cap Culture Patrimoine**

Un projet de restauration de patrimoine est un enchaînement long d'étapes qu'il faut respecter.

Le préalable est le constat de l'état de l'édifice. Une mobilisation des différents acteurs doit ensuite avoir lieu pour travailler sur le projet (adjoint au patrimoine, élu aux finances, service des travaux, techniciens des services techniques, représentants de la paroisse, etc.). Les techniciens des services techniques sont importants dans le processus car ce sont eux qui utilisent le plus les lieux. Ils peuvent donc voir les évolutions du bâtiment or ils sont souvent oubliés !

#### • **Etape 1 : Diagnostic architectural**

L'objectif du diagnostic est d'identifier le besoin, de cadrer et de formaliser le projet et enfin de recruter la bonne équipe. Ce sont des étapes essentielles. Il faut recruter un architecte du patrimoine pour ce diagnostic car sinon, il ne sera pas reconnu pour les demandes de financement. L'architecte définira un plan d'action sur 10 ans (1 à 2 ans : travaux d'urgence, 3 à 6 ans : travaux dits de restauration, 7 à 10 ans : travaux dits d'embellissement).

Peuvent être également recrutés, un économiste de la construction qui chiffrera les travaux avec l'architecte, un bureau d'études spécialisé et un historien pour faire des recherches sur l'édifice. L'équipe peut être complétée en fonction des besoins et des pathologies de l'édifice.

Il est intéressant de faire une restitution publique de l'étude diagnostique pour impliquer les habitants dans le projet.

#### • **Etape 2 : Budget Prévisionnel**

#### • **Etape 3 : Projet de valorisation culturelle**

Le projet de valorisation est un document d'orientation qui complète le diagnostic architectural. C'est un document indispensable aux demandes de subventions. Il permet également d'échanger avec les acteurs du territoire sur le projet. C'est également l'occasion pour la commune, de prendre un temps de réflexion sur son patrimoine. Cela permet d'envisager l'enrichissement de l'offre culturelle et touristique de la commune.

#### • **Etape 4 : Financements**

Il existe deux types de financements pour les projets de restauration, les fonds publics et les fonds privés.

- Fonds publics : Etat, Région, Départements (voir diapo 21)
- Fonds privés : Fondation du patrimoine, Fondations spécifiques, Appels à projet (voir diapo 22).

#### • **Etape 5 : Travaux**

#### • **Etape 6 : Inauguration**

En conclusion, le processus de restauration d'un édifice patrimonial est long. Il ne faut pas se décourager.

### **2. Présentation du projet de restauration de l'église Tugdual de Saint Pabu (29) – Armelle Jaouen, adjointe au maire.**

En 2017, il a été constaté que le toit de l'église descendait. Une étude diagnostic est alors réalisée en février 2018.

La maîtrise d'œuvre a été recrutée courant 2021. L'église fut fermée au public en urgence en mai 2021 et un nouvel étaielement avait été mis en place. L'avant-projet ~~Une nouvelle étude~~ fut rendu en octobre 2021. Il en est alors ressorti que le mur de soutènement de l'église était dans un très mauvais état et que l'urgence se portait alors sur cette partie de l'édifice.

Pour pouvoir réaliser les travaux sur le mur qui se trouve collé au cimetière, il fallait déplacer deux rangées de tombes. Cette phase du projet n'était pas la plus facile car il a fallu pour les élus, aller à la rencontre des familles des défunts pour leur expliquer le projet. Le déplacement a eu lieu en août et septembre 2022, à la charge de la commune.

Les entreprises qui devaient réaliser le reste des travaux ont été recrutées en octobre 2022. Les travaux ont pu débuter à la fin de l'année 2022.

Le volet culturel du projet de Saint Pabu a permis de mettre en valeur les atouts de la commune à savoir son bourg côtier et son cimetière marin. Le projet de valorisation culturelle s'intéressera particulièrement à l'aménagement d'une place du Bourg dans le cadre de la réfection de la rue du Bourg. Une visite virtuelle avait également permis de communiquer sur le projet et de figer dans le temps l'état de l'église avant la restauration.

Pour le volet financement, le budget avait été estimé à 1 million d'euros. La commune ne pouvait assumer seule les travaux de restauration. Une convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine a été signée. La levée de fonds a très bien fonctionné (323 000€ en novembre 2022). La fondation accorde des subventions dans ces cas-là et elle a donc abondé 40 000€ supplémentaires. Cette souscription de la Fondation demande une implication importante de la commune sur le volet communication.

Il restera à la charge de la commune, sans évolution imprévue, entre 200 000 et 300 000 euros.

## Questions

- ***L'état des lieux du projet de valorisation ne peut-il pas être le même que pour le projet de restauration ?***  
Ce n'est pas le même travail. Idéalement, il faudrait que le projet de valorisation vienne en premier car il permettrait de réaliser les travaux en adéquation avec les projets culturels identifiés. Mais c'est rarement le cas car l'urgence porte souvent sur le bâti.
- ***Pourquoi le projet de valorisation est indispensable au projet de financement ?***  
Ce sont les financeurs qui décident.
- ***A-t-on intérêt à pousser le classement d'édifices patrimoniaux ou n'y a-t-il pas d'avantages à rester non-classés ?***  
Le classement implique plus de contraintes mais aussi de suivi (surveillance et accompagnement de la DRAC et des Architectes des Bâtiments de France). Indirectement, un édifice classé ou inscrit impacte aussi favorablement sur la préservation de l'environnement immédiat.
- ***Avez-vous connaissance de projets sur du patrimoine industriel et/ou du patrimoine ferroviaire ?***
  - Plateau des Capucins à Brest,
  - Manufacture des tabacs de Morlaix
  - Briqueterie de Landerneau,
  - Ancienne conserverie Le Gall à Loctudy.
- ***Quelles pistes de financement pour les monuments aux morts ?***  
Il faut se rapprocher des associations d'anciens combattants.